Codage des triplets et des n-uplets

 h(x,y,z) = c(c(x,y), z) (où c est le codage des couples d'entiers)

rappel:
$$c(x,y)=(x+y)(x+y+1)/2 + y$$

 Pour les n-uplets, on peut appliquer (n-1) le codage c. Par exemple si n=4 :

$$f(x,y,z,t)=c(c(x,y), c(z,t))$$

Codage des Mots

- Mots finis sur un alphabet fini :
 - Les mots les plus courts d'abord et à égalité l'ordre alphabétique :
 - €, a, b, c, aa, ab, ac, ba, bb, bc, ca, cb, cc, aaa, aab,
- Remarque l'ordre alphabétique seul ne fonctionne pas : b ne sera jamais codé.
- Exercice : Touver une solution si l'alphabet est infini mais dénombrable.

Codage des Listes d'Entiers

- A chaque liste λ on associe
 - $v(\lambda)$ = sa longueur + la somme des entiers de la liste.
- On code dans cet ordre les listes et à valeur égale dans l'ordre lexico croissant (voir TD).

Codage des Procédures C

- int nom (int x) { }
- Les procédures peuvent être considérées comme des textes (mots sur un alphabet fini et des séparateurs)
- cpt=0;

on énumère les mots si on tombe sur une procédure valide on lui met le numéro cpt et on incrémente cpt

Codage des Procédures C

- On peut donc pour tout n trouver la n^{ième} procédure C et réciproquement toute procédure à un numéro.
- On peut donc écrire une procédure universelle qui permet de simuler n'importe quelle procédure sur n'importe quelle donnée. En effet à partir d'un couple (x,n), on peut générer la procédure p de numéro x et la faire exécuter sur la donnée n.

Conclusion

- Dans ce chapitre, on a vu des ensembles en bijection avec IN (dénombrables).
- De plus nous avons pu donner des bijections calculables, ce qui permet entre autre d'afficher tous les éléments de ces ensembles à l'aide d'un algorithme.

- La preuve de Cantor :
 Une fonction f est dite totale si elle est définie pour toute valeur (∀x, f(x) a une valeur)
- Théorème de Cantor : L'ensemble des fonctions totales de N dans N n'est pas dénombrable (i.e pas en bijection avec N)

- Par l'absurde. Soient T l'ensemble des fonctions totales de N dans N et f une bijection de N dans T. On a donc
- $T = \{f_0, f_1, f_2, \dots, f_i, \dots \}$ où $f_i = f(i)$
- Définissons la fonction γ de la façon suivante : $\forall i, \gamma(i) = f_i(i) + 1$. C'est une fonction totale donc qui appartient à T et il existe j tel que $\gamma = f_i$.

- Que vaut $\gamma(j)$?
- Comme $y = f_j$ on a $y(j) = f_j(j)$

- Que vaut γ(j) ?
- Comme $y = f_j$ on a $y(j) = f_j(j)$
- Comme $\forall i, \gamma(i) = f_i(i) + 1$ on a en remplaçant i par $j: \gamma(j) = f_j(j) + 1$
- Donc une contradiction !!!!
- Ceci termine la preuve de Cantor.

- Si p est une procédure et n une donnée : p(n) désigne le résultat de la procédure p sur la donnée n. Ce résultat est un entier si la procédure termine et il est indéfini sinon.
- A une procédure p est donc associée une fonction mathématique.
- Une fonction est dite calculable s'il existe une procédure qui la calcule.

- Remarque : d'après Cantor il existe des fonctions non calculables.
- Soit P l'ensemble des procédures, on a P={p₀, p₁, p₂, ..., p_i ...} où p_i est la i^{ième} procédure.
- Reprenons l'argument de Cantor soit

$$\forall i, \ \gamma(i) = p_i(i) + 1$$

• γ est calculable !!!

- γ est calculable donc il existe j tel que p_j calcule γ : \forall i, $p_j(i) = \gamma(i)$
- Comme $\forall i, \gamma(i) = p_i(i)+1$ on a $\gamma(j) = p_j(j)+1$
- Comme p_j calcule γ on a $\gamma(j) = p_j(j)$
- Contradiction ?

- γ est calculable donc il existe j tel que p_j calcule γ .
- Comme $\forall i, \gamma(i) = p_i(i)+1$ on a $\gamma(j) = p_j(j)+1$
- Comme p_j calcule γ on a $\gamma(j) = p_j(j)$
- Contradiction ? Non la seule solution est que p_i(j) ne soit pas défini.

Conclusion :

Dans tout modèle de calcul raisonnable, il existe des fonctions calculables strictement partielles (non totales).

Fonctions calculables totales

- Il y en a un nombre dénombrable mais on ne peut pas les énumérer (les bijections ne sont pas calculables). Soit g une bijection quelconque.
- On a Q= $\{q_0, q_1, q_2, q_3, ..., q_i, ...\}$ avec $q_i = g(i)$
- Soit ∀i, γ(i) = q_i(i)+1, γ est totale mais elle n'est pas calculable (elle ne peut pas appartenir à Q, on arriverait à la même contradiction donc g n'est pas calculable)/17

Indécidabilité du problème de l'arrêt

- Problème de l'arrêt h(p,x)=1 si p(x) est défini et 0 sinon.
- Définissons la fonction suivante :

$$\gamma(n)=p_n(n)+1$$
 si $h(p_n,n)$ est vrai et $\gamma(n)=0$ sinon.

- γ et h sont des fonctions totales.
- Si h est calculable alors γ l'est aussi et il existe j tel que $\gamma=p_i$ et on arrive à